Des projets pour Orléans ou la Métropole ?

Publication : samedi 22 février 2020 15:06

La République du Centre, 22 février 2020

POLITIQUE ■ Tous les candidats font des propositions qui, au final, dépendront de l'intercommunalité

Des projets pour Orléans ou la Métropole ?

Action économique, transports, voirie… Les candidats à la mairie rivalisent de mesures qu'ils ne pourront pas appliquer seuls. Explications.

Florent Boisson
florent.boisson@centrefrance.com

À 22 jours du scrutin, arrêtons-nous cinq minutes dans cette campagne électorale qui s'accélère. Vous venez de faire un tour en ville et des gens affublés de K-ways et les bras chargés de documents vous ont distribué le « Graal ». Le programme du candidat ou de la candidate qu'ils défendent. À l'intérieur, plein de propositions intéressantes.

Et pourtant, il faut faire le tri. Car un certain nombre de ces mesures ne dépendent pas de la mairie mais de la Métropole d'Orléans, créée en 2017.

Économie, transports, voirie, commerces, etc.

En clair, tout ce qui relève du tourisme, des commerces, de la voirie, des transports, de l'action économique, de la transition énergétique, des déchets, de l'eau potable ou de la prévention des inondations est du ressort de la Métropole. Si tous ces sujets sont gérés en bonne intelligence, jusqu'ici, entre les 22 communes membres, elles n'ont plus le tout dernier mot.

Pourtant, dans tous les programmes que l'on peut trouver à Orléans, on vous propose des mesures 100 % métropolitaines.

« Un vrai réseau de pistes cyclables » ! Métropole ! « Le prolongement de la seconde ligne de tram » ! Toujours la Métropole. « L'université en centre-ville » ? Encore la Métropole…

Alors même que les candidats à l'élection, sauf le maire et président sortant de la Métropole, Olivier Carré, souhaite qu'une autre personne qu'eux prenne la présidence (*lire par ailleurs*).

VUE DU CIEL. En 2020, les Orléanais veleront beaucoup pour des projets qui dépendent… de la Métropole (*ici vue depuis le ciel de Saint-Jean-de-Braye*). PHOTO CHRISTELLE LALIARD

« Dans mon programme, j'ai fait un petit encart "La Métropole efficace" où j'explique ce qui est de son ressort, défend Jean-Philippe Grand (EE-LV), à la tête de la liste OSE. Mais ça ne veut pas dire que dans le projet il n'y a pas des choses qui relèvent d'Orléans Métropole (OM). Le vrai problème, c'est qu'un certain nombre d'Orléanais ne savent pas que telle ou telle mesure concerne OM. Mais si on est élu, on aura 34 élus à la Métropole (sur 95), ça pèsera. Et je sais que certaines idées sont d'ores et déjà partagées par des maires, pour en avoir parlé avec eux. »

La centriste Nathalie Kerrien (*membre de La République en marche mais à la tête d'une liste sans étiquette*) a aussi fait un effort de pédagogie dans son programme. « Je le dis, beaucoup de propositions ne dépendent pas de la mairie ! » La candidate souhaite d'ailleurs qu'un élu d'une autre commune qu'Orléans préside la Métropole. Louable mais pas de quoi aider à la compréhension de l'électeur orléanais.

« Il faudra une loi pour changer ça »

À Fleury-les-Aubrais, la maire sortante se sert d'ailleurs de cette confusion pour tacler la liste de la gauche. « La réfection de toutes les pistes cyclables? Cela coûte très cher ! Ce n'est pas la Ville qui prendra à sa charge ! Comment Carole Canette compte-t-elle s'y prendre pour imposer ça à la Métropole ? »

Pour l'ancien maire et actuel sénateur Jean-Pierre Sueur (PS), qui fut un des artisans de l'élaboration du statut de Métropole pour Orléans, la question est un réalité légale.

« Je précise d'abord que c'est grâce au Sénat qu'il y aura deux listes sur les bulletins de vote, une pour les 55 candidats à la mairie, une autre avec les noms qui siégeront à la Métropole. Mais le président de celle-ci, qui a 100 fois plus de pouvoir que le maire d'Orléans, n'est pas élu par les habitants. La question de son élection au suffrage universel se pose. Je sais qu'il y a des maires contre, localement. S'il faut distinguer ce qui relève de la mairie et de la Métropole, les candidats sont respectueux de la loi. Ce sont eux que les gens élisent. Il faudra une loi pour changer cela pour la Métropole. » ■

Phoca PDF